Sexto 1 - Explorateur

Description:
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:
Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: isabelle drapeau
Date de la demande: 2021-04-14 19:22:56

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?
La sécurité et le bien-être des jeunes est privilégié. Cette méthode est bienveillante, efficace et en partenariat avec le milieu scolaire, la police et la DPCP. La méthode d'intervention sexto uniformise les interventions.
Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?
J'utiliserai la trousse Sexto pour être efficace et que le processus se déroule rapidement. Je suivrai les étapes dans la grille, en débutant par les étapes préliminaires, pour les actes impulsifs et je contacterai la police sans tarder lorsqu'Il s'agit d'un acte malveillant. Je remplirai avec soins toutes les étapes de la grille. Rencontrer la victime ou les témoins séparément pour ne pas abimer l'Information. Saisir l'appareil électronique si je doute qu'il y a des informations/images à l'intérieur sans le consulter.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
En aucun cas, je ne regarderai le contenu d'un appareil électronique d'un élève. Il faut suivre les étapes du protocole sexto. Il

faut différencier un acte impulsif et un acte malveillant et me concentrer à l'essentiel lors de la discussion avec le ou les élèves.